

Afghanistan	Guatemala	Niger
Afrique du Sud	Guinée	Nigeria
Algérie	Guinée équatoriale*	Niue
Angola	Guinée-Bissau	Nouvelle-Calédonie
Anguilla	Guyana	Oman
Antigua-et-Barbuda	Haïti	Ouganda
Antilles néerlandaises	Honduras	Ouzbékistan
Argentine	Îles Cayman	Pakistan
Arménie	Îles Cook	Palau
Aruba	Îles Falkland	Panama
Azerbaïdjan	Îles Géorgie du Sud et Sandwich du Sud	Papouasie-Nlle-Guinée
Bahamas	Îles Marshall	Paraguay
Bangladesh	Îles Pitcaïn	Pérou
Barbade	Îles Salomon	Philippines
Belarus	Îles Turks et Caïcos	Polynésie française
Belize	Îles Vierges britanniques	Russie
Bénin	Inde	Rwanda
Bhoutan	Indonésie	Sainte-Hélène
Bolivie	Iran	Sainte-Lucie
Botswana	Iraq	Saint-Christophe-et-Nevis
Brésil	Israël	Saint-Pierre-et-Miquelon
Burkina Faso	Jamaïque	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Burundi	Jordanie	Samoa
Cambodge	Kazakhstan	São Tomé e Príncipe
Cameroun	Kenya	Sénégal
Cap-Vert	Kirghizstan	Seychelles
Centrafricaine, République	Kiribati	Sierra Leone
Chili	Laos	Somalie
Chine	Lesotho	Soudan*
Colombie	Liban	Soudan du Sud, République du**
Comores	Liberia	Sri Lanka
Congo, République Démocratique	Libye	Suriname
Congo	Madagascar	Swaziland
Corée du Nord	Malaisie	Syrie
Costa Rica	Malawi	Tadjikistan
Côte d'Ivoire	Maldives	Tanzanie
Cuba	Mali	Tchad
Djibouti	Maroc	Terres australes et antarctiques françaises
Dominicaine, République	Maurice	Territoire britannique de l'océan Indien
Dominique	Mauritanie	Territoire de l'Antarctique britannique
Égypte	Mayotte	Territoire palestinien occupé
El Salvador	Mexique	Thaïlande
Équateur	Micronésie	Timor-Oriental
Érythrée	Moldavie	Togo
Éthiopie	Mongolie	Tonga
Fidji	Montserrat	Trinidad-et-Tobago
Gabon	Mozambique	Tunisie
Gambie	Myanmar	Turkménistan
Géorgie	Namibie	
Ghana	Nauru	
Grenade	Népal	
Groenland	Nicaragua	

* Suite à la non-ratification par le Soudan et la Guinée équatoriale de l'Accord de Cotonou révisé, des actions ne peuvent se dérouler dans ces pays que dans le cadre d'une action ayant une portée régionale, si leur participation est indispensable pour la mise en œuvre de ces actions. Cette question sera examinée au cas par cas en tenant compte des justifications fournies par les demandeurs concernés au cours de la procédure d'évaluation.

** Suite à la décision n° 2/12 du Conseil des Ministres ACP-UE du 15 Juin 2012 d'approuver la demande de la République du Soudan du Sud d'adhésion à l'accord de partenariat ACP-UE et d'accorder le statut d'observateur à ce pays jusqu'au 20 novembre (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:175:0001:0002:FR:PDF>), les propositions soumises par des entités établies dans la République du Soudan du Sud ou pour des actions ayant ce pays comme lieu d'action sont éligibles au titre du présent appel à propositions. La signature de tout contrat de subvention qui en résulterait sera conditionnée par l'achèvement préalable de la procédure d'adhésion de la République du Soudan du Sud.

Tuvalu
Ukraine
Uruguay
Vanuatu
Venezuela
Việt Nam
Wallis-et-Futuna
Yémen
Zambie
Zimbabwe